

Suivi des questions européennes en application de l'article 123 du Règlement

Période du 22 janvier au 4 février 2020

1 Actualités européennes

- <u>Programme de travail de la Commission européenne pour 2020</u> : une feuille de route ambitieuse pour une Union plus ambitieuse
- Commerce : la première année de l'<u>accord de partenariat économique Union</u> <u>européenne - Japon</u> montre une croissance des exportations de l'Union européenne
- Brexit : l'<u>accord de retrait approuvé</u> par le Parlement européen
- <u>Conférence sur l'avenir de l'Europe</u> : contribution de la Commissionon européenne

2 Réunions du Conseil des Ministres de l'Union européenne et du Conseil européen

| 18 février 2020 | Conseil économiques et f (Ecofin) Représentant belge : a | financières" | L'ordre du jour sera disponible prochainement sur le <u>site web du Conseil</u> . |
|-----------------|---|--------------|---|
| 20 février 2020 | Conseil extraordinaire | européen | Débat sur le budget à long terme de l'Union européenne pour la période 2021-2027 |

3 Consultations

La Commission européenne sollicite l'opinion des citoyens et des parties prenantes sur le champ d'application, les priorités et la valeur ajoutée de l'action de l'Union européenne concernant de nouvelles initiatives ou l'évaluation de politiques et législations existantes. Grâce aux consultations publiques, le Parlement de Wallonie peut donner son avis sur ces initiatives, politiques ou mesures législatives.

- <u>Évaluation de la Directive 96/67/EC du Conseil du 15 octobre 1996 relative à l'accès au marché de l'assistance en escale dans les aéroports de la Communauté pour la période 2010-2018</u>

Historiquement, les sociétés exploitant les aéroports ainsi que les compagnies aériennes détenaient le monopole des services d'assistance en escale (gestion des passagers, des bagages, des rampes, du fret, etc.). En vue de libéraliser ce marché, le Conseil de l'Union européenne a adopté la Directive 96/67/EC du Conseil du 15 octobre 1996 relative à l'accès au marché de l'assistance en escale dans les aéroports de la Communauté.

Des études menées en 2002 et en 2009 ont montré que si la directive a atteint son objectif principal d'ouverture du marché, un certain nombre de défis empêchent toujours le marché de fournir une service compétitif.

Cette consultation vise à évaluer la Directive 96/67/EC du Conseil du 15 octobre 1996 relative à l'accès au marché de l'assistance en escale dans les aéroports de la Communauté pour la période 2010-2018.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 23 avril 2020

4 Cour de justice de l'Union européenne

- <u>Conséquences du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne sur la Cour de justice de l'Union européenne</u>

La Cour de justice de l'Union européenne a pris acte du fait que le retrait du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de l'Union européenne a pour effet de mettre un terme aux mandats des membres britanniques de l'institution avec effet au 31 janvier 2020 à minuit.

Le nombre de juges de la Cour de justice et du Tribunal, fixé à un par État membre pour la Cour de justice et à deux par État membre pour le Tribunal, est donc réduit avec effet immédiat.

Conformément aux termes de l'accord de retrait conclu entre l'Union européenne et le Royaume-Uni, la Cour de justice de l'Union européenne demeure compétente pour connaître de toute procédure introduite par ou contre le Royaume-Uni avant la fin de la période de transition, laquelle est fixée au 31 décembre 2020. La Cour demeure également compétente durant la même période pour statuer à titre préjudiciel sur les demandes des juridictions du Royaume-Uni.

5 Cour des comptes de l'Union européenne

- Rapport spécial 04/2020 : « Nouvelles technologies d'imagerie et suivi de la politique agricole commune : des progrès constants dans l'ensemble, quoique plus lents dans le domaine de l'environnement et du climat »

Dans le cadre de la Politique agricole communale (PAC), la Commission européenne encourage les organismes payeurs des États membres à se tourner vers les nouvelles technologies (telles que les satellites Sentinel du programme Copernicus) pour assurer le suivi des aides à la surface versées sous forme de paiements directs.

La Cour des comptes européenne a estimé dans son Rapport spécial 04/2020 que la Commission devrait réduire les obstacles résiduels à l'utilisation de ces technologies et mieux les utiliser pour assurer le suivi des exigences environnementales et climatiques.

- Rapport spécial 02/2020 : « L'instrument PME dans la pratique : un programme efficace et innovant face à ses défis »

L'instrument PME est une politique de l'Union européenne visant à soutenir l'innovation dans les PME et les « jeunes pousses » en comblant les lacunes en matière de financement et en accélérant la commercialisation des résultats de recherche.

La Cour des comptes européenne estime dans son Rapport spécial 02/2020 que le dispositif permet de soutenir efficacement les petites et moyennes entreprises dans l'élaboration de leurs projets d'innovation et que la marque « UE » les aide à attirer des investissements supplémentaires. Toutefois, la Cour recommande notamment d'améliorer le ciblage des bénéficiaires, la couverture géographique et la sélection des projets.

6 Divers

- <u>Programme de travail 2020 de la Commission européenne</u>
- 7 Commission chargée de questions européennes du Parlement de Wallonie

Prochaine réunion : 13 février 2020 à 10h